

Papyrologie grecque

Jean-Luc Fournet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/3643>

DOI : [10.4000/ashp.3643](https://doi.org/10.4000/ashp.3643)

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2020

Pagination : 109-112

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Jean-Luc Fournet, « Papyrologie grecque », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 151 | 2020, mis en ligne le 09 juillet 2020, consulté le 06 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/3643> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.3643>

PAPYROLOGIE GRECQUE

Directeur d'études : M. Jean-Luc FOURNET

Programme de l'année 2018-2019 : I. *Initiation à l'édition et à la critique textuelle des papyrus.*
— II. *Étude de papyrus inédits.*

I. Comme par le passé, I a été intégré à II, l'initiation à l'édition et à la critique textuelle des papyrus se faisant sur les textes inédits.

II. Le directeur d'études a initié il y a quelques années, dans le cadre d'une convention entre l'EPHE et la Bibliothèque nationale de France, l'étude systématique du fonds des papyrus grecs de cette dernière – un fonds assez disparate par son histoire et les pièces qu'il contient¹. Cette année a été consacrée à l'étude de certaines des pièces qui seront éditées dans le volume en cours de préparation avec l'aide de divers collaborateurs dont certains ont pu présenter leurs recherches au cours de cette conférence.

1. Le directeur d'études a commencé avec le Supplément grec 1383 IV 2, une pièce pour le moins curieuse. Ce papyrus livre un texte qui, quoique complet et facile à lire, paraît incohérent. Il commence avec le nom d'une personne suivi d'une description physique et se concluant avec la séquence *λήμψει ἀττικὰς ἑκατόν* « tu recevras cent drachmes attiques ». Or la description qui occupe la plus grande partie du texte présente plusieurs anomalies : certaines lignes sont répétées (*κίρσοὺς ἔχων ἐν αὐτῷ τῷ σκέλει* « ayant des varices à même la jambe »); d'autres ont l'air d'être interrompues et semblent incomplètes (*τετράγωνος παρὰ τὸν μικρὸν δάκτυλον τοῦ ποδός* « de visage carré au petit doigt du pied » comme s'il manquait quelque chose entre *τετράγωνος* et *παρά*). Nous pourrions aventurer la traduction suivante (j'ajoute des « ... » là où il semble y avoir une rupture dans la continuité du sens) : « ... du nom de Paulinos ... ayant les deux oreilles tordues, de peau noire, de visage carré ... au petit doigt du pied, ayant des varices à même la jambe ... tu recevras [...] par la naissance ... de visage carré ... au petit doigt du pied, ayant des varices à même la jambe ... tu recevras cent drachmes attiques ». On le voit, nous avons là un texte sans queue ni tête.

La seule explication qui pourrait rendre compte de la nature incohérente et décousue du texte est qu'il s'agisse d'un exercice d'écriture. Cela pourrait aussi rendre compte de l'écriture bilinéaire non ligaturée qui tire du côté de l'écriture littéraire ainsi que des coupes des mots en fin de phrases (par exemple, l. 16 : *ἔ|χων*) qui témoignent du manque de maîtrise professionnelle des codes de l'écrit.

L'écriture, dont nous n'avons pu trouver de parallèles, même approximatifs, mais qui semble orienter vers la seconde moitié, voire la fin du III^e s., me semble trahir une

1. Pour une présentation de cet ensemble, cf. K. Blouin, « Papyri in Paris: The Greek Papyrus Collection in the Bibliothèque nationale de France », dans T. Derda, A. Lajtar et J. Urbanik (éd.), *Proceedings of the 27th International Congress of Papyrology*, Varsovie, 2016, p. 853-881.

influence du latin, qui se décèle avec plus d'évidence dans les dernières lignes du texte. Nous sommes parvenus à l'hypothèse que le scribe pourrait être un latino-phoné s'initiant au grec en recopiant des bouts d'un document grec, répétant certains d'entre eux, sans se préoccuper du sens du texte.

On peut regretter de ne pas avoir le document qui a servi de modèle à cet exercice : celui-ci contenait quelques hapax papyrologiques comme le mot rare *μυλλός* (l. 2), l'emploi de *τετράγωνος* « carré » ou de *κιρσός* « varice » dans une description physique.

2. Le second papyrus livré à la perspicacité des auditeurs nous a fait sauter plus de quatre siècles. Le Supplément grec 1383.IV.1 est un contrat de location par lequel le peintre Zacharias fils de Kaloménas prend à bail une demi-aroure de vigne sise dans la plaine alluviale du hameau de Melitôn du Nord appartenant à la veuve Genna fille de Iôsêph pour la 8^e indiction, soit 694/695. Les deux parties étant originaires d'Arsinoé, le contrat a dû être rédigé dans cette cité, quoique ce ne soit pas spécifié expressément. Le formulaire est de coloration très fortement arsinoïte, certaines clauses ne se trouvant que dans des contrats de ce nome.

La location, qui se fait sous le régime du métayage, est très favorable au locataire : outre que celui-ci garde la moitié de la récolte – ce qui n'est pas rare –, il est le bénéficiaire de l'ensemble des gratifications, qui, habituellement, sont versées par le locataire au bailleur (l. 21-23 : *δέξασθαι με παρὰ σ[ο]ῦ λ[ό]γ[ω] συνηθείας τῶν τρυγῶν οἴνου μούστου κοῦρι δῶ καὶ ψω[μ]ί[ων] ζεύγη π[έν]τε καὶ ἐλαίου ξε[σ]τί[ο]υ τὸ τέταρτον*, « je recevrai de toi, au titre des gratifications d'usage des vendanges, deux *kouri* de moût, cinq paires de pains et un quart de setier d'huile »). Par ailleurs, certaines des clauses sont typiques des contrats de travail (la séquence citée à l'instant, par exemple, fait penser au *SB I 4490*, 23-24 [Arsinoé, 641 ou 656] : *λαβεῖν δ' ἐμὲ καὶ τὰς ἐξ ἔθους συνηθείας τῶν τε τρυγῶν καὶ ἑορτῶν*). Aussi est-il possible que ce contrat cache une transaction moins obvie. Dans la mesure où le locataire n'est pas un agriculteur mais qu'il envisage de sous-traiter le travail auprès d'un vigneron, il pourrait s'agir pour le bailleur d'une façon de rembourser un prêt ou une dette contractée avec le locataire.

Certaines expressions ou formules sont nouvelles dans des contrats de location. Ainsi, l. 16, *καλάμους καὶ σχοινία καὶ μεεραη καὶ σμήγμα καὶ ξοῖδα* « (je paierai) les roseaux, cordes, *meeraē*, *smégma* et houe » : le mot *μεεραη*, inconnu, ne laisse d'être intrigant ; *smégma*, litt. « savon », désigne une substance utilisée dans la viticulture, que nous avons longuement discutée ; enfin, le mot *χοῖς*, aux sens multiples (« hâche, serpette, burin, ciseau »), a fait l'objet d'une analyse lexicographique (à laquelle a contribué Valérie Schram) au terme de laquelle il semble qu'il faille retenir ici le sens de « houe » plutôt que celui de « serpette » comme l'ont cru les éditeurs de contrats de location dans lesquels ce mot apparaît.

Ce contrat présente enfin l'intérêt d'être le plus récent contrat notarial en grec qui nous soit parvenu de l'Arsinoïte – le plus tardif connu jusqu'ici était le *P.Grenf.* II 100 (Arsinoé, 683).

3. Gabriel Nocchi Macedo (université de Liège, CEDOPAL) est venu présenter deux autres papyrus inédits de la Bibliothèque nationale de France. Le Supplément grec 1385.31f (1385.82) est un fragment latin de la seconde moitié du II^e siècle de notre

ère contenant des restes d'une formule d'authentification et d'une datation. Quant au Supplément grec 1384.1, il s'agit d'une lettre privée du v^e ou vi^e siècle, avec de nombreuses fautes d'orthographe, dont certaines s'expliquent par des phonétismes.

4. Valérie Schram (Collège de France) et Yasmine Amory (université de Gand) ont proposé une nouvelle édition du Supplément grec 1338 qui a jadis été édité comme *SPP* I 3. Il appartient aux archives de Kollouthos. Composé d'au moins quatre documents grecs du v^e s., ce lot avait été retrouvé dans la tombe de Kollouthos et de sa femme Tisoïa lors des fouilles dirigées par Albert Gayet dans la nécropole d'Antinooupolis au début du xx^e siècle². Ces circonstances exceptionnelles ont donné l'occasion de retracer l'histoire de la découverte, de confronter et reconsidérer des informations parfois contradictoires, ainsi que de suivre les déplacements de la petite archive jusqu'à sa donation en 1913 à la Bibliothèque nationale de France. En particulier, l'étude de *SPP* I 3, qui était communément connu sous la dénomination de « certificat médical », a permis d'en reconsidérer le contexte et de le résumer ainsi : Aurélios Hypatios, antiscrite d'Apollônopolis Parva (Kôm Isfaht), constate qu'une certaine Aurélia d'Antinooupolis se trouve alitée et dans l'incapacité de comparaître. Ce constat d'invalidité a été fait sur place, avec quatre témoins, dont Kollouthos, et ce document (*eksphragisma*) lui a été délivré pour sa « sécurité » (*asphaleia*). Plusieurs éléments suggèrent que le texte relève d'un contexte judiciaire et qu'il a été émis non pas par un médecin, mais par l'administration de l'*ekdikos* (ou *defensor civitatis*). Par le rapprochement avec d'autres pièces, il a ensuite été possible d'avancer que ce document, daté du 13 février 455, constitue la plus ancienne attestation d'un type documentaire, l'*eksphragisma* – connu aussi sous le nom d'*ekmartyrion* – essentiellement attesté au vi^e s.

5. Les deux derniers papyrus, soumis à l'attention de l'auditoire de la conférence par Antonio Ricciardetto (post-doc PSL Scripta), relèvent, pour leur part, de la papyrologie littéraire. Le premier (Supplément grec 1385.01b) contient le plus ancien témoin papyrologique (i^{er} siècle avant notre ère) du *Contre Timarque* d'Eschine, et plus généralement de l'œuvre de cet orateur grec, et aussi le seul connu à ce jour qui soit assignable à l'époque ptolémaïque. Le papyrus, qui contient un fragment de la fin de l'exorde (§ 7-8) dont c'est la première attestation papyrologique, présente en outre l'intérêt d'offrir plusieurs variantes inédites par rapport au texte transmis par la tradition manuscrite médiévale. L'édition de ce fragment a été aussi l'occasion de s'interroger sur les atouts et les limites de l'utilisation des ressources électroniques, en particulier du *Thesaurus Linguae Graecae*, dans l'identification de fragments de papyrus littéraires.

Le second papyrus (Supplément grec 1385.01a) contient un fragment du stoïcien Hiéroclès (ii^e siècle), qui avait été identifié par le directeur d'études. Le papyrus, qui doit être daté des alentours de 200 de notre ère, soit peu de temps après la mort du philosophe, est le second fragment connu de cet auteur, après le long rouleau de papyrus contenant les *Éléments d'éthique* conservé à Berlin et publié au début du siècle dernier (P.Berol. inv. 9780v^o = *BKT* IV). Le contenu du passage conservé dans

2. Cf. F. Calament, *La révélation d'Antinoé par Albert Gayet. Histoire, archéologie, muséographie*, Le Caire, 2005 (Bibliothèque d'études coptes 18/1-2).

le fragment de Paris, qui est relatif au mariage, est connu aussi par l'un des extraits moraux d'Hiéroclès transmis par l'*Anthologie* de Jean Stobée.

Pour la partie de la conférence qui s'est déroulée au Collège de France, voir l'*Annuaire du Collège de France 2018-2019*, 119^e année (sous presse).